



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 44626

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des anciens combattants de l'armée d'Afrique. En effet, nombreux sont ceux qui ont combattu les forces de l'Axe durant la campagne de France avant de reprendre le combat en Tunisie dès 1942 et de participer successivement à la campagne d'Italie, à la libération de la Corse, au débarquement en Provence, ainsi qu'aux campagnes d'Allemagne et d'Autriche. Ces combattants ont le sentiment d'être les oubliés de l'histoire, malgré la dureté des combats qu'ils durent mener. Il y a quelques années, un contingent exceptionnel avait permis de décorer de la Légion d'honneur tous les anciens combattants survivants de la guerre de 14-18. Une disposition analogue en faveur des combattants de l'armée d'Afrique, dont la dureté des combats peut être comparée à celle des combats de la guerre de 14-18, viendrait honorer, de façon symbolique, ces anciens combattants dont le rôle fut si important dans la libération de la France. Il le remercie pour les éléments d'information qu'il pourra apporter à cette question.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Maria, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage s'est poursuivi lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui a eu lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'année d'Afrique a largement contribué à libérer, ont constitué, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée, témoigne de la gratitude de la Nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présentent conjointement avec l'association « Provence 44 » une exposition temporaire dont une partie est consacrée à l'armée d'Afrique, ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44626

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5622

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6783